

M. HANSON: Cette somme, j'imagine, est destinée à la compagnie Reid-Newfoundland?

L'hon. M. ROBB: C'est bien cela.

M. HANSON: Je suppose que le Gouvernement a appris par les journaux que le service de la ligne Reid-Newfoundland a été suspendu et qu'il pourra s'écouler beaucoup de temps avant qu'il soit repris. D'autres lignes font la navette entre les Provinces maritimes et Terre-Neuve. Le Gouvernement s'est-il demandé s'il devrait aider à quelques-unes de ces autres lignes avec la subvention que la compagnie Reid-Newfoundland ne gagnera pas maintenant qu'elle a suspendu ses opérations? La situation est fort grave là-bas. Si je suis bien renseigné il y a congestion à North-Sydney.

M. GARDINER: Des navires de la marine marchande canadienne circulent-ils entre le Canada et Terre-Neuve?

L'hon. M. ROBB: Non, pas dans le moment.

(Le crédit est adopté.)

Service à la vapeur entre le Canada et les Antilles ou l'Amérique du Sud, ou les deux, \$340,666.66.

M. GARLAND (Bow-River): Monsieur le président, je demanderai que ce crédit ainsi que celui qui a trait au service à la vapeur entre le Canada et le Sud-Africain sur l'Atlantique, et le crédit destiné au service entre le Canada et l'Australie ou la Nouvelle-Zélande, sur le Pacifique, soient réservés.

(Ces crédits sont réservés.)

Service à la vapeur entre Victoria, Vancouver, les ports d'escale et Skagway, \$25,000.

M. McBRIDE: Quelles compagnies reçoivent ces subventions?

L'hon. M. ROBB: Je ne puis pas, je le regrette, fournir ce renseignement à mon honorable ami, car je m'aperçois que tous les détails relatifs à ce service ont été renvoyés au bureau du sous-ministre.

L'hon. M. STEVENS: On me permettra peut-être de répondre à la question. Le service est en grande partie effectué par le Pacifique-Canadien, et il est excellent, les navires se rendant régulièrement à ces endroits et y apportant le courrier.

M. SPENCER: La compagnie du Pacifique-Canadien reçoit-elle des subventions?

L'hon. M. ROBB: Il nous faut verser une subvention pour un service entre certains ports de la côte; autrement il n'ex-

[L'hon. Mackenzie King.]

isterait aucun moyen de communication, et ce service est un avantage pour le pays.

(Le crédit est adopté.)

Service à la vapeur entre Vancouver et les ports du Howe-Sound, \$5,000.

M. CALDWELL: Avant que ce crédit soit voté, je désire poser une question. Je comprends que j'enfreins peut-être le règlement en abordant ce sujet dans le moment, mais le comité des pensions dont je fais partie siège les après-midis et les soirs que la Chambre est en séance, et il est possible que je ne sois pas ici lorsque les crédits mentionnées par mon collègue de Bow-River (M. Garland) seront discutés.

Je désirerais savoir du ministre si le Gouvernement se propose de subventionner un service de steamers entre Saint-Jean (N.-B.) et Cuba. Je veux expliquer pourquoi je fais cette demande. L'an dernier, j'ai examiné avec le ministère la question de savoir s'il n'y aurait pas moyen de prendre des arrangements de nature à faciliter l'expédition des pommes de terre à Cuba, vu que les droits des Etats-Unis sur les pommes de terre et autres produits agricoles exportés dans ce pays sont si élevés que ce marché nous est pour ainsi dire prohibé.

Les cultivateurs du Nouveau-Brunswick n'obtiennent que 40 cents le baril pour leurs pommes de terre, bien que la production leur en coûte \$2 le baril. Telle est la moyenne qu'ils ont dû payer l'an dernier. Si le cultivateur ne touche que 40 cents le baril, il ne reçoit donc que \$120 pour un wagon de pommes de terre, une fois le transport payé, alors que les frais de déchargement à Cuba sont de \$550 le wagon. Mes collègues reconnaîtront donc que c'est là une situation passablement pénible pour les agriculteurs.

Ces pommes de terre sont expédiées de Saint-Jean par eau, et je désirerais savoir si le Gouvernement ne songera pas à leur procurer un service plus avantageux au port de Saint-Jean et à subventionner une ligne de steamers afin que nous puissions transporter ce produit sur le marché à des prix moins élevés, en diminuant ainsi les frais de production. Je prie l'exécutif d'examiner la situation.

On a proposé, l'an dernier, que la marine marchande de l'Etat établit un service de navires entre Saint-Jean et Cuba, mais ces vaisseaux devraient être aménagés de façon à ce que les pommes de terre ne courussent aucun danger. Cette nécessité provient que les cales des navires sont disposées de telle manière que lorsquelles